

SECRETARIAT DES PRISONNIERS DE GUERRE - OFLAG VI A

30, PLACE DE LA MADELEINE - PARIS 8°

N° 12

OPERA 29-52

AVRIL 1944

Madame, Mon Cher Camarade,

Cette lettre, affranchie à 2 frs, est adressée aux familles et P.G. libérés de l'Oflag VI A; elle est rigoureusement personnelle. Il est formellement interdit de reproduire quelque passage que ce soit dans la presse ou tout autre revue périodique.

INFORMATIONS DU SECRETARIAT

MESSE : Nous vous informons que la prochaine messe aura lieu le Dimanche 14 Mai à 10h.15 en la Chapelle des Catéchismes de l'Eglise St. Médard, 1 Rue de Candoële (métro : Censier-Daubanton) Jour de la Fête de Jeanne d'Arc.

A cette occasion la Chapelle sera décorée "Comme au Camp" et vous vous ferez un devoir d'assister à cette fête qui est célébrée dans tous les camps avec beaucoup d'éclat et de ferveur. Cette messe sera dite et le sermon sera donné par le R.P. BONDUELLE frère du Lieutenant BONDUELLE, Aumônier du Camp.

REUNIONS : Les Prisonniers de Guerre libérés de l'Oflag VIA sont informés que les prochaines réunions auront lieu au Secrétariat le Vendredi 5 Mai et le Vendredi 19 Mai de 18h.30 à 19h.30.

REUNION DE FEMMES DE PRISONNIERS : le Samedi 13 Mai de 15h.30 à 17h.30, 33 Rue de Provence PARIS IX° (métro: Chaussée d'Antin)

NAISSANCE : Notre camarade et Madame Paul LEDDET nous font part de la naissance de leur fils PHILIPPE le 5 Février 1944.

Notre camarade et Madame la Vicomtesse Pierre de CALAN nous font part de la naissance de leurs fils GUY et YVES le 11 Mars 1944.

Notre camarade et Madame Roger THOULYRE nous font part de la naissance de leur fils NICOLAS le 24 Mars 1944.

Notre camarade et Madame POMPOM nous font part de la naissance de leur fils JEAN-PIERRE le 17 Mars 1944.

Notre camarade POUMAREDE, Substitut du Procureur de la République à Toulouse fait part de la naissance de son fils.

MARIAGES : Notre camarade COLOMB Robert nous fait part de son mariage avec Mademoiselle Janine COUDRAY le 19 Janvier 1944.

Nous apprenons le mariage de notre camarade Ernest MAUVIEL avec Mademoiselle Micheline BOUQUEREL.

Notre camarade ETCHEVERRY-AINCHART nous fait part de son mariage avec Mademoiselle Alice LAXAGUE le 7 Mars 1944.

Nous leur présentons nos sincères félicitations et meilleurs voeux.

DECES : On annonce le décès de Monsieur le Colonel Gaston RENAULT décédé le 23 Février 1944, père de notre camarade Pierre RENAULT, chef d'Escadron.

Nous apprenons le décès de Madame René BEAUCHARD le 26 Mars 1944, mère de notre camarade Lucien BEAUCHARD, rapatrié de l'Oflag VI A.

Notre camarade, le Chef d'Escadron DURIEZ, nous fait part du décès de son fils M. André DURIEZ, Inspecteur de Police, tué en service commandé à St. Laurent de Romilly (Hte-Sav) le 20 Janvier 1944.

nous adressons à nos camarades et à leurs familles ainsi éprouvées nos sincères condoléances.

4.P RES 2206

BOMBARDEMENTS

A la suite des bombardements sur Paris, la banlieue et Rouen nous avons malheureusement quelques familles de l'Oflag complètement sinistrées. Nous aidons ces familles matériellement et moralement, néanmoins dans les circonstances présentes, nous avons de grosses difficultés pour nous procurer du linge et des vêtements, aussi nous faisons appel à la générosité de nos camarades libérés et des familles qui le peuvent : envoyez-nous des points, du tissu ou des vêtements, d'avance MERCI.

Les bombardements s'intensifiant sur tout le territoire, nous insistons auprès des familles et camarades pour que ceux habitant une localité bombardée nous donnent de leurs nouvelles le plus rapidement possible afin que nous puissions prévenir nos camarades au camp.

Nous indiquer s'il y a des familles de l'Oflag sinistrées, l'importance du sinistre, afin que nous puissions les aider.

D'autre part, que les familles évacuées d'office ou volontairement nous indiquent leur nouvelle adresse.

Le Secrétaire Responsable
Ch. MARAIS

LISTE et ADRESSES en FRANCE des OFFICIERS RAPATRIÉS (malades) le 5 AVRIL 1944

BLOC I .-

Lieutenant Castets - 3 Rue de l'Angle droit à AGEN (Lot-et-Garonne)
Lieutenant ROUGIE - 78 Rue du Pont Fouchard BAGNEUX (Maine-et-Loire)
Lieutenant BELISSENT - 13 Rue Ernest Cresson PARIS XIV°
Lieutenant GASQUIEL - 10 Rue Elisée Reclus NIMES (Gard)
Lieutenant BRACQ - Les Lilas ST PIERRE d'IRUBE (Basses-Pyrénées)

BLOC II .-

Lieutenant JEANNEAU - à Crucey par BREZOLLES (Eure-et-Loire)
Commandant NOURRISSON - Rue de la Porte des Bourgeois CHATILLON-COLIGNY (Loiret)

BLOC III .-

Commandant CONTE - 9 Rue de la Volaille CHARTRES (Eure-et-Loir)
Lieutenant PEMNECOT - 80 Rue de Corcelles DIJON (Côte-d'Or)
S/Lieutenant DIRAERT - à Chevillon par MONTARGIS (Loiret)
Lieutenant GABERT - "Les Bambous" Boulevard Pasteur GRASSE (Alpes-Mmes)
Lieutenant MENIER - 53 Rue Sanche de Pomier BORDEAUX (Gironde)
Capitaine DUFOUR - 30 Rue de Gencai POITIERS (Vienne)
Lieutenant PELLETIER - Villers en Prayeres par BOURG & COMIN (Aisne)

BLOC IV .-

Lieutenant RAISON - 3 Place St Scarbes TOULOUSE (Hte-Garonne)
Colonel BOIRON - 17 Rue Bargue PARIS XV°
Commandant SAZIAS - 18 Rue Littré PARIS VI°
Lieutenant LAGNY - 8bis Rue de la Bordère NEULLY sur Seine
Lieutenant BUTEZ - chez Mme DENONCELLE Rue du Sac HOUDAIN (Pas-de-Calais)
Lieutenant SABATIER - 4 Rue Laireau ST JEAN d'ANGELY (Charente-Maritime)
Lieutenant BERTHET - 14 Rue Bizanet GRENOBLE (Isère)

LISTE et ADRESSES en FRANCE des SANITAIRES RAPATRIÉS le 5 AVRIL 1944

Lieutenant MUNET Hubert à Yseure près MOULINS (Allier)
Soldat CUGNEAU Pierre 27 Rue Brouhouban TARBES (Basses-Pyrénées)
Sergent LABARTHE Michel Beyries par ARTEZ (Landes)

Mar. des Logis LUPUYO Marcel 160 Avenue Clemenceau DAX (Landes)
Sergent PRATVIEL Jean CADILLAC sur Garonne (Gironde)
Sergent PIERRU Jean-Oscar 70 Rue de Levis PARIS 17°
Mar. des Logis MOUSTY Jean 3 Rue Claude Monet BOURGES (Cher)
Soldat FIEROBE Armand à CHARQUEMENT (Doubs)
Sergent BETHOUT Jean 60bis Rue des Peupliers BOULOGNE sur SEINE
Soldat LACLAU Germain à PARDIES (Basses-Pyrénées)
Caporal LEMOINS Raymond 38 Rue St Martin SOISONS (Aisne)
Mar. des Logis FELIX François 7 Rue Chabran CAVAILLON (Vaucluse)

SIMPLE MISE AU POINT

Il nous est revenu que certains de nos camarades de captivité s'étaient émus de ce que ce bulletin, en cherchant à suivre de près l'activité des prisonniers de SOEST, ne rapportait principalement que des compte-rendus de représentations théâtrales ou artistiques ce qui risquait de fausser l'idée qu'on peut de faire de la vie des prisonniers en donnant à croire que celle-ci se passait dans un déroulement continu de fêtes et de spectacles, et, que, mon Dieu! les prisonniers sont moins malheureux qu'on pourrait le croire!

Il n'est pas besoin de dire qu'une pensée aussi odieuse n'a jamais effleuré les rédacteurs de ce bulletin : ceux-ci rappelleront simplement que ces articles, écrits sur place par des prisonniers, viennent directement du camp et qu'ils sont publiés sans aucune retouche; que, d'autre part, lorsqu'il s'agit de rendre compte de l'activité du camp, on est bien forcé de le faire par la description des événements qui émergent de la banalité quotidienne, parce que la vie courante et monotone des prisonniers peut difficilement faire l'objet d'une suite d'articles : on ne peut décrire indéfiniment le lent déroulement des jours, les mornes processions autour de la place rouge, l'attente quotidienne des repas, les tristes soierées où, longuement, on attend le sommoil qui vous permettra de vous évader de cette vie lamentable ! Mais, de ce que ce bulletin rapporte surtout des événements plus marquants, on ne saurait induire que ses rédacteurs ne ressentent pas profondément les sentiments qui peuvent animer nos camarades à leur quatrième année de captivité ! Il n'est pas de jour, il n'est pas d'heure, où notre pensée ne se reporte à eux et, où nous ne nous disions : "Pendant que nous vivons une vie normale, dans nos familles, et en vaquant à nos occupations habituelles, eux, ils sont toujours là-bas, continuant cette vie rétrécie que nous avons connue, privés de l'essentiel de ce qui constitue la vocation normale d'un homme, avec, en plus, l'angoisse continuelle de ne pouvoir lui fixer un terme !" Le rapprochement de nos situations respectives nous interdit donc toute pensée qui ne serait pas conforme à la vie exacte que mènent nos camarades.

C'est dans ces sentiments que nous continuerons à publier dans ce bulletin les compte-rendus de l'activité théâtrale ou artistique du camp, sachant, par ailleurs, fort bien que ces manifestations ne constituent qu'une toute petite partie de la vie de celui-ci, et que les quelques heures par semaine ou par mois que le prisonnier passe au théâtre sont bien loin de meubler toute son activité et d'occuper tout son esprit. Qu'il nous soit permis cependant, en évoquant nos propres souvenirs, de dire que ces représentations sont nécessaires, parce qu'elles empêchent le prisonnier de se laisser accabler par le long déroulement des jours, en lui donnant des repères, d'abord, et ensuite, en lui permettant de s'évader de la vie quotidienne. Par là, ceux qui ont bien voulu se donner pour tâche, avec le talent que l'on sait, de préparer ces représentations, ont bien mérité de leurs camarades.

Nous terminerons en adressant nos remerciements à nos camarades qui veulent bien nous renseigner sur l'activité visible du camp. Ils savent bien que la plupart des sentiments qui animent les prisonniers ne peuvent faire l'objet d'un article, et que, - 3 -

seules, les lettres qu'ils écrivent à leur famille permettent de les deviner, car ils se trouvent au plus intime des coeurs. Rendons hommage aussi à ceux qui ont eu la force de surmonter leur détresse personnelle pour monter les pièces dont profitent leurs camarades; ils montrent par là que, quand on est Français on préfère cacher certains sentiments derrière une pièce de théâtre, une chanson ou un sourire.

Ch. TALAMON

ACTIVITE THEATRALE DU CAMP

Celle-ci a été ralentie pendant la période qui vient de s'écouler à cause du froid qui rend impraticable le grand Hall dans lequel est installé le théâtre. Il n'y a donc eu que des manifestations théâtrales sans prétention organisées à l'intérieur de chaque bloc.

Toutefois, à la suite d'une interruption de 15 jours, après le précédent spectacle "Latitude Sud", comédie musicale en 2 tableaux de Jean LEGARET, le cabaret "LA-HAUT" a réouvert ses portes pour présenter son spectacle de Noël : "Le soulier de la Reine" sketches de Jean BALMARY, Jacques ROBICHEZ et Etienne de TARDE. Au même programme on a pu écouter les duettistes LELEU et STAEBLE sous leurs pseudonymes "BOB & PAT" ainsi qu'une création humoristique de DOMANGE et BRINDEJONT.

Lettre du Général LUCIEN du 24 Janvier 1944.

CONFERENCES GENERALES

Les dernières grandes conférences du mercredi ont été les suivantes :

- Une exception au désert : l'Oued EHIR et le dattier
par le Commandant TOUBEAU de MAISONNEUVE
- Images d'Epinal et soldats de plomb
par le Lieutenant BOISSELIER
- Cours d'Assises
par le Lieutenant LIMOUZINEAU
- MAMADOU chez THEMIS
par le Commandant BOSSUAT
- Un archange-Animal : Jean GIONO
par le Lieutenant MAGGIANI
- L'Histoire à dix ans
par le Lieutenant ROBICHEZ
- Un ministre insupportable : LOUVOIS
par le Capitaine Merveilleux du VIGNAUX
- NEWTON s'est-il trompé ?
par le Lieutenant COSTABEL
- Du fourneau catalan au four électrique : 2,000 ans de Sidérurgie française
par le Lieutenant VOIRIOT
- Palais-Royal et Conseil d'Etat : Princes ou Magistrats
par le Lieutenant LANDOUZY
- Le lecteur est-il coupable ?
par le Lieutenant CELIER
- François-Joseph et les femmes
par le Lieutenant POUESSEL
- D'une latitude à l'autre avec les grands migrants
par le Capitaine PRIEUR de la COMBE

- Carnaval Oratoire
 - "Hommages à Giraudoux"
 - Arc et chistera - Fronton et gallo-drome
- Par le Capitaine VINCEY
- Lectures par les Amis de la Poésie
par les Lieutenants GARAY et DELABRE

GROUPES PROFESSIONNELS DU CAMP

Les groupes professionnels de l'Oflag VI A ont pris naissance, pour nombre d'entre eux, tout au moins, dès le début de la captivité : le groupe "Textiles", par exemple, s'est réuni à partir d'août 1940 pour prendre connaissance de quelques nouvelles professionnelles parvenues au camp. Quelques mois plus tard, d'autres groupes se formaient et dans le courant de 1941 ils étaient une quinzaine.

Chaque groupe, animé par un ou plusieurs camarades, tenait des réunions dans la mesure où les locaux le permettaient pour la communication des quelques informations et des rares documents qui parvenaient alors au camp. C'est ainsi que le texte de la loi du 16 août 1940, sur l'organisation de la production, a été connu tardivement par un unique exemplaire arrivé au camp qui a circulé de groupe en groupe, excitant la curiosité et suscitant de nombreux commentaires.

Car le prisonnier a conservé le goût du réel. Il continue à cultiver l'amour de son métier et se préoccupe, malgré l'éloignement, des soucis de sa profession. Aussi les groupes professionnels, où les camarades se retrouvent avec les mêmes préoccupations, ont-ils pris assez vite une grande vitalité. Ils se sont associés aux études qui ont été faites des doctrines françaises nouvelles dans l'ordre économique et social et du point de vue de l'organisation de la profession. Mais ils sont toujours restés sur le terrain technique et professionnel.

Des liaisons ont été établies entre ces groupes, ce qui a permis une organisation d'ensemble, mettant à leur disposition une salle de réunions et une bibliothèque de consultation où les intéressés peuvent trouver la documentation : depuis le Journal Officiel jusqu'aux bulletins de certains Comités d'Organisation.

Il a été organisé sous la direction du Lt. GEFFRE, directeur de la Fédération Maritime du Port de Bordeaux, des réunions d'information réunissant les directeurs de groupes et maintenant entre eux un contact et une camaraderie solide déjà vieille de quatre ans.

Le programme des réunions comporte un cycle mensuel de quatre séances :

- 1/ Revue de presse du mois (Lt. GEFFRE - Lt. SABATIER)
- 2/ Informations économiques (Lt. DECOTE)
- 3/ Informations sociales (Lt. GARAY)
- 4/ Un exposé sur un sujet d'actualité, par exemple : La situation des salaires en France - Le budget - La création de nouveaux syndicats - Les plans économiques et financiers de l'après-guerre. Pour ces exposés les groupes professionnels ont toujours eu le bienveillant concours des Professeurs de notre Faculté de Droit et d'un Conseiller à la Cour des Comptes.

Voici la liste des groupes professionnels fonctionnant actuellement dans le camp :

- Assurances (Cne MASSET)
- Banque-Bourse (Cne DEHESDIN)
- Bâtiment (Lt. CIVET)
- Combustibles-Mines (Lt. VINCIGENNE)
- Electricité (Lt. JODIN)
- Indust. électriques (Lt. BARBIER)

- Gaz	(Lt. DURY)
- Imprimerie	(Cne FOURICHON)
- Industries mécaniques	(Lt. BERNIN)
- Industries chimiques	(Lt. PORTEFAIX)
- Métallurgie	(Lt. VOIRIOT)
- Transports maritimes et routiers	(Lt. DECOTE)
- Textiles	(Lt. Louis MOTTE)
- Travaux Publics	(Lt. THOMAS)
- S.N.C.F.	(Lt. BARRE)

De plus, en marge de ces groupes et afin de maintenir les professionnels dans l'ambiance des affaires, des cercles fonctionnent d'après la formule du Centre de Préparation aux Affaires de la Chambre de Commerce de Paris, c'est-à-dire, étudient des cas concrets sur dossiers. Ces cercles, qui travaillent sous la direction des Lts. BERNIN, CHARDOT, CABROL, DEMORTAIN, du Cne FOURICHON, du Lt. HENAU, du Cne PERRIN, sont suivis avec le plus vif intérêt.

SOEST, le 8 Février 1944
Lt. J. VOIRIOT

LA SAINT - HUBERT

En vous souhaitant une joyeuse St. HUBERT, je ne crois pas être suspect à sacrifier à une coutume mondaine, ou de céder à l'attrait d'une audition artistique. Vous avez désiré que cette journée comportât une Messe : se serait vous mal connaître que d'attribuer ce geste au seul respect des traditions, au seul souci des bienséances profanes.

C'est votre esprit chrétien qui vous y a poussé, et la coutume catholique de faire hommage au Seigneur des joies comme des peines, des jeux comme des travaux, des beautés comme des ennuis. Vous auriez en temps de Paix, consacré au Maître de la Création, une journée de chasse, c'est-à-dire pénétrer d'une intention religieuse soit un délassement, soit un sport, soit un luxe, soit - s'il s'agit de vos auxiliaires - le métier de toute une vie.

En cette St. Hubert sans chasse, sans chiens ni chevaux, ni forêts, vous avez voulu qu'au moins nos excellents sonneurs de trompes offrissent au Roi de tous les Arts leurs talents, leurs travaux, leurs succès. Idée heureuse qui, je l'espère adoucira cette St. Hubert derrière les barbelés. Pour les sportifs que vous êtes, Messieurs, pour les passionnés de grand air, de vastes espaces libres et d'ardentes chevauchées, pour les fervents des belles forêts majestueuses où l'on galope éperduement sous les grands arbres le long des étangs endormis, pour les chasseurs que vous êtes, le sacrifice est dur d'être privés de toutes ces beautés. Malgré l'épreuve, je vous souhaite une bonne St. Hubert vous priant de permettre à un prêtre de vous dire le sens qu'il veut donner à cette fête. Car il n'y a pas de paradoxe à voir dans vos nobles coutumes de chasseurs une idée chrétienne qui ne nous échappe que parce que notre pays baigne depuis des siècles dans le christianisme. Cette idée, je l'aperçois dans deux directions que voici : d'abord la terre appartient à l'homme, et puis l'homme en doit user sans se diminuer lui-même.

Que la terre et tout ce qu'elle renferme de minéral, végétal et animal appartient à l'homme : quiconque a lu les premières lignes de la Bible le sait. N'oublions pas le montant des mille païens pour lesquels il était et il est des animaux sacrés auxquels il est interdit de toucher, ni les fausses mystiques qui attachent à l'effusion du sang une valeur magique, tantôt bienfaisante et tantôt maléfique. Rappelons bien vite, pour en soufre, la sensiblerie mièvre et ridicule des modernes dont les nerfs s'émeuvent de l'infortune des animaux mais dont le cœur égoïste accorde peu d'attention aux injustices sociales ou à la misère des pauvres. Depuis qu'il y a des chrétiens dans le

monde, on sait que la vie animale, pas plus que la vie végétale, n'est sacrée : toutes deux appartiennent à l'Homme. Il ne peut vivre qu'en détruisant l'une ou l'autre. Les deux fils d'Adam, Caïn et Abel, sont le symbole de cette possession par l'homme de tout ce qui vit sur la terre. Agriculture d'une part, chasseurs et éleveurs d'autre part, doivent sanctifier l'usage qu'ils font de deux grandes classes de biens vivants que nous offre la création.

L'Eglise catholique bénit le fruit nouveau, qui sont épis fauchés et raisins cueillis, c'est-à-dire, des vies données à l'Homme par la Nature.

Pareillement, à l'origine le chasseur subvenait aux besoins de la famille ou de la tribu en sacrifiant des vies animales parce que c'est dans l'ordre. En d'autres cas, le chasseur défendait ses frères contre les bêtes nuisibles : c'était encore un service. Ce sont aujourd'hui là souvenirs dont la survivance se réduit à un sport et à un luxe : il n'importe. Le principe demeure, qui est une attitude correcte de l'Homme à l'égard de la vie animale.

Le chrétien croit que toutes les vies animales lui appartiennent comme toutes les autres vies de la Nature, comme toute chose ici bas.

Sous le regard du Seigneur, c'est une sorte de droit souverain qu'il exerce. Qui nous empêche, Messieurs, de donner à ce service l'expression consacrée "Grand chasseur devant l'Eternel" ? puisqu'elle vient de la Bible, là où elle parle de Nemrod, arrière-petit-fils de NOE (Genèse X q)

Dominer le monde c'est un honneur et une fierté dont il est normal qu'un chasseur ait le sentiment très vif. A cet honneur, un devoir est joint : celui de se dominer. L'homme ne peut sans déchoir se dire maître du Monde, s'il ne se domine, et c'est ici que s'ouvrent sur vos traditions, vos usages et vos règles les plus jolies perspectives. L'Homme possède la Terre mais elle ne lui est pas donnée pour qu'il devienne méchant, cruel, déloyal ou intempérant.

C'est pour qu'il devienne pleinement Homme et se réalise au mieux de son être profond. Il est évident que des intérêts très forts sont en jeu, Messieurs les chasseurs pour votre sport préféré : la brutalité, le culte effréné de la force physique, l'ambition même et l'envie, le désir de dominer.

Que sais-je encore ? par bonheur, votre façon de chasser est une incontestable maîtrise de soi, de respect des autres, de dignité humaine, Vous avez des règles, simples conventions si l'on veut, mais sous lesquelles il est toujours possible de découvrir une intention morale, voire spirituelle. Vous jugez mal ceux, qui, emportés par la passion ou seulement mal élevés passent outre à une règle, s'abandonnent à la poussée de l'instinct. La chasse consiste à tuer et nous avons vu que c'était pour l'Homme un droit certain, mais nul chasseur n'admettra que chasser ce soit tuer n'importe quoi, n'importe quand, n'importe comment. Vous y voulez de l'ordre, de la discipline, j'allais dire de la distinction et de l'élégance. Vous n'admettez ni le massacre, ni le laissez-aller, ni la fantaisie. Se soumettre à ces usages, y mettre son point d'honneur, c'est se dominer, c'est vouloir que l'esprit domine les réflexes indignes de l'honnête homme. Il y a de la grandeur dans la fiction qui assimile vaguement la bête que l'on force à un combattant auquel on donne sa chance, que l'on respecte au point de se refuser à l'abattre n'importe comment. Plût au ciel, Messieurs, qu'à la guerre qui fait de l'Homme un loup pour son semblable on respectât de la sorte son ennemi, vous du moins, chasseurs, vous épargnez d'ordinaire les faons et les biches. Combien d'autres valeurs de civilisation sont chez vous en honneur !

Sonner la fanfare de l'équipage, n'est-ce pas célébrer un nom et une lignée, c'est-à-dire la Famille ? Sonner "l'Animal", n'est-ce pas rappeler le jour où Dieu invita l'Homme à donner un nom à chaque espèce ? Sonner les "Adieux des Maîtres" c'est honorer les antiques vertus de l'hospitalité, sonner les "Honneurs" n'est-ce pas proclamer le respect de la femme ? N'en doutez pas, Messieurs, tous ces respects-là sont chrétiens d'origine. Si vous êtes des gentilhommes à la chasse, ayez soin de l'être dans la vie et dans toutes les luttes qu'elle comporte : familiales, sociales et même nationales. Et votre goût de la chasse se muera en style de vie, en tenue morale. - 7 -

Je m'arrête, Messieurs, craignant que vous me prêtiez l'intention prétentieuse d'essayer une métaphysique de la chasse en une mystique du sang versé. Ne voyez dans mes paroles que la joie cordiale de m'unir à votre fête, surtout le désir sacerdotal de joindre une idée chrétienne à votre sport favori que je vous souhaite de pouvoir reprendre dans nos belles forêts françaises.... bientôt, s'il plaît à Dieu.

Lieutenant BONDUELLE
Aumônier de l'Oflag VI A

A.O. 38.0219